9^{ÈME} JOURNÉE RÉSEAU MÉDECINS-RELAIS

Une nouvelle journée d'information à Paris le 1^{er} septembre 2022

Face au besoin toujours croissant d'information spécifiquement à destination des médecins du travail et membres des équipes pluridisciplinaires, Présanse a souhaité, il y a quelques années, constituer un réseau de « médecins-relais » au sein des SPSTI, invitant ces derniers à nommer chacun un ou plusieurs représentants.

n raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, Présanse n'a pas pu réunir en présentiel au cours des deux années le réseau des médecinsrelais, échangeant avec ces derniers exclusivement via des lettres d'information et des courriers flash.

Afin de réunir de nouveau ce réseau, Présanse organise, le jeudi 1er septembre prochain à Paris, une nouvelle journée d'information et souhaite y convier l'ensemble des médecins-relais des Services.

Ces derniers sont donc invités à réserver cette date dans leurs agendas.

Le lieu et le programme seront précisés dans le bulletin de participation à cette réunion qui sera adressé prochainement, par courrier et courriel, aux directions des Services, de même qu'aux médecins-relais des SPSTI. Parallèlement, il sera consultable et téléchargeable sur le site Internet de Présanse.

Le nombre de places étant limité, les Services sont invités, dès réception du bulletin de participation à inscrire le médecin de leur Service, dit « relais », à cette nouvelle journée d'information.

Cette journée abordera, bien évidemment la loi et son application et tout autre thème d'actualité.

Ces différents sujets invitent aux échanges, c'est pourquoi de larges temps seront alloués, entre chaque intervention, aux questions de la salle et à la confrontation des expériences.

Un programme détaillé fera l'objet d'une publication dans les Informations Mensuelles du mois de juillet-août prochain.

Qu'est-ce qu'un Médecin-Relais?

Le médecin-relais d'un SPSTI est un médecin du travail qui a un rôle de correspondant du Service et est le destinataire privilégié des informations en Santé au travail diffusées par Présanse et son Pôle Médico-Technique. Il est, en outre, appelé à faire circuler ces informations auprès de ses confrères et des autres préventeurs, et de relayer, les informations, avis et travaux des personnels de son SPSTI auprès de Présanse, s'il le souhaite et le juge opportun.

La représentation au sein de ce réseau

Le bon fonctionnement de ce réseau et sa pérennité nécessitent que le plus grand nombre de Services puissent nommer un médecin-relais. Aussi les Services n'ayant pas encore nommé de médecins-relais, sont invités à communiquer sur l'existence de ce dispositif et à proposer à l'un de leurs médecins d'y participer.

Pour ce faire, les Services peuvent informer le Docteur Corinne Letheux, du nom du médecin-relais mandaté à l'adresse suivante c.letheux@presanse.fr.

En outre, si un nouveau médecinrelais avait été mandaté au sein d'un SPSTI (départ à la retraite, départ du Service, nouvelle nomination,...) et que l'information n'a pas été portée à la connaissance de Présanse, ces changements peuvent être également communiqués au Docteur Letheux.

